

RÈGLEMENTS OFFICIELS

Le Grand Végédon 2026

Organisateur : Fondation du Grand Chantier de l'Autonomie

1. Nature de l'événement

Le Grand Végédon est une activité de financement organisée par la Fondation du Grand Chantier de l'Autonomie.

Les sommes recueillies servent exclusivement à soutenir le développement, la structuration et la mise en œuvre de projets liés à l'autonomie alimentaire et communautaire au Québec.

Le Végédon comprend :

- une levée de fonds
- un tirage moitié-moitié via la plateforme Rafflebox
- le déblocage progressif de projets structurants selon les montants atteints

2. Admissibilité

Toute personne âgée de 18 ans ou plus résidant au Québec peut participer au tirage.

Les modalités de participation sont régies par la plateforme Rafflebox et les lois applicables au Québec.

3. Utilisation des fonds

Les fonds amassés servent à financer les projets suivants, selon les seuils atteints :

À 10 000 \$:

- Sécurisation de l'inventaire de Végébacs

À 20 000 \$:

- Finalisation du projet GrowCube
- Production de formations en ligne
- Publication d'un guide DIY
- Déploiement d'outils d'installation

À 30 000 \$:

- Finalisation du projet Walatipi
- Formations et guide d'autoconstruction
- Organisation d'ateliers

À 40 000 \$:

- Lancement de la plateforme Homestead Québec
- Développement d'un réseau de partenaires
- Organisation d'événements autonomistes
- Offre de formations et d'accompagnement

À 50 000 \$:

- Évaluation de projets communautaires existants
- Commandite de 275 Végétours à des projets sélectionnés

À 75 000 \$:

- Lancement de la plateforme Pleine Conscience Québec

À 100 000 \$:

- Distribution de 500 Végétours et lancement de l'émission Retour sur Terre
- Sélection de projets structurants

À 200 000 \$:

- Lancement de RootCamp Québec
- Distribution de 1000 Végétours

À 300 000 \$:

- Lancement de l'application d'aide à la structure des communautés d'autonomie WeGarden
- Distribution de 1500 Végétours

À 400 000 \$:

- Commande d'un deuxième conteneur de Végétours en préparation du prochain Végédon
- Distribution de 2000 Végétours

4. Déblocage progressif

Les projets sont activés uniquement lorsque le seuil financier correspondant est atteint.

Si un seuil n'est pas atteint, le projet associé à ce palier ne sera pas déployé dans le cadre de l'édition en cours.

Les fonds demeurent dédiés à la mission de la Fondation.

La Fondation se réserve le droit d'ajuster les échéanciers, de regrouper certains déploiements et d'adapter la mise en œuvre selon les ressources disponibles.

5. Sélection des projets communautaires

Pour les paliers incluant la distribution de Végétours (50 000 \$, 100 000 \$, 200 000 \$) :

- Les projets devront déposer une demande formelle
- Une évaluation sera effectuée par la Fondation
- Les critères incluront la viabilité, l'impact communautaire et la capacité de mise en œuvre

La participation à la tombola ne garantit pas automatiquement la réception de matériel.

6. Tirage moitié-moitié

Le tirage sera effectué de manière électronique et aléatoire via la plateforme Rafflebox.

Le gagnant dispose de 30 jours pour réclamer son prix.

Les règles complètes du tirage sont disponibles sur la plateforme Rafflebox.

7. Absence de garantie individuelle

L'achat d'un billet :

- soutient la Fondation
- contribue au déblocage des projets
- donne accès au tirage moitié-moitié

Il ne constitue pas un droit automatique à recevoir une Végétour ou du matériel.

8. Responsabilité

La Fondation ne peut être tenue responsable des délais de déploiement, des modifications de calendrier ou des ajustements logistiques nécessaires.

Les projets seront réalisés dans un esprit de saine gestion et de développement durable.

9. Renseignements personnels

Les informations recueillies via la plateforme Rafflebox sont utilisées uniquement pour l'administration du tirage et la communication liée à la Fondation.

Elles ne seront pas vendues ni partagées à des tiers non liés à l'organisation.

10. Acceptation

La participation au Végédon constitue l'acceptation des présents règlements.

Le Grand Végédon vise à bâtir une infrastructure permanente d'autonomie au Québec.

Unis pour la Fondation.

Unis pour nos communautés.

Unis pour notre autonomie.

Yannick Tremblay

Fondateur

Fondation du Grand Chantier de l'Autonomie